

## 2. Portée et contenu du Cadre général de l'évaluation

2.1 *Quelle est votre opinion quant au fait que le Cadre général de l'évaluation se focalise essentiellement sur l'évaluation sommative, à savoir sur les conditions de promotion, d'orientation, de réorientation et de certification, pour tous les élèves ? (excluant des considérations plus générales en lien avec l'évaluation, lesquelles pourraient être reprises dans d'autres publications à vocation indicative ou avec un statut de recommandations)*

**Position SPV : Favorable**

Commentaire : La seule condition à "favorable" est que tous les autres textes doivent avoir une valeur indicative. Selon nous, il faudrait n'avoir qu'un seul document qui règle tous les éléments d'évaluation sommative, les aspects de promotion, de certification et d'orientation.

2.2 *Dans un souci de concision, quelle est votre opinion quant à la suppression des encadrés citant le cadre légal et réglementaire dans le Cadre général de l'évaluation pour ne conserver, dans le texte, que la référence aux articles ?*

**Position SPV : Défavorable**

Commentaire : Les rappels à la loi et au règlement sont utiles. Les mettre à la fin de la brochure ?

## 3. Système de groupes de disciplines ou à panier de disciplines

3.1 *Quelle est votre opinion quant au maintien des conditions de promotion, d'orientation et de certification selon l'organisation actuelle des groupes de disciplines ?*

**Position SPV : Défavorable**

3.2 *Quelle est votre opinion quant à une telle réunion des groupes II et III sous la forme d'un seul groupe de disciplines ?*

**Position SPV : Défavorable**

3.3 *Quelle est votre opinion quant au système de panier de la proposition 2 ?*

**Position SPV : Défavorable**

3.4 *Quelle est votre opinion quant au système de panier de la proposition 2bis ?*

**Position SPV : Défavorable**

3.5 *Parmi les différentes propositions, si vous ne deviez en retenir qu'une, laquelle choisiriez-vous ?*

**Position SPV : Aucune**

Aucune proposition n'est satisfaisante pour la SPV. Sur le fond, elle souhaite privilégier le système "panier". Or, ni la version 2 ou 2bis rencontre un avis favorable. Elle propose une version ci-dessous. De plus, et dans tous les cas, il doit y avoir une réflexion sur les examens (quelles branches soumises à examen ?), sur l'OCOM (est-ce que l'OCOM doit avoir un examen alors qu'il n'a que deux périodes ?) et sur les sciences (une réelle analyse de l'enseignement des sciences doit être faite, ainsi que le dédoublement de certaines périodes de cette branche afin de mettre en place des TP).

## Proposition de la SPV

Fin de 4 <sup>e</sup>	Fin de 6 <sup>e</sup>	Fin de 8 <sup>e</sup>	Fin de 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>
français mathématiques	<u>Panier</u> français mathématiques CE	<u>Panier</u> français mathématiques allemand sciences de la nature	<u>Panier</u> français mathématiques allemand sciences de la nature options
<b>A, AA ou LA</b>	<b>12 points et plus</b>	<b>16 points et plus</b>	<b>20 points et plus</b>
CE arts visuels musique AC&M	<u>Total général</u> français mathématiques allemand CE arts visuels musique AC&M	<u>Total général</u> français mathématiques allemand sciences de la nature anglais géographie histoire arts visuels musique AC&M	<u>Total général</u> français mathématiques allemand sciences de la nature options anglais géographie histoire arts visuels musique (AC&M)
<b>Pas de conditions particulières</b>	<b>28 points et plus</b>	<b>40 points et plus</b>	<b>44 (40) points et plus</b>

### 4. Fréquence des évaluations

4.1 *Quelle est votre opinion quant à une diminution du nombre de travaux significatifs (TS) telle que proposée dans le tableau ci-dessus ?*

**Position SPV : Favorable**

4.2 *Quelle est votre opinion quant à la suppression de la notion de travaux assimilés (TA) dans l'évaluation sommative ? (ils pourraient être maintenus dans un contexte d'évaluation formative)*

**Position SPV : Défavorable**

Commentaire : Il faudrait un rappel de la définition des TA et des TS.

4.3 *En cas de maintien de la notion de TA, quelle est votre opinion quant au fait que le Cadre général de l'évaluation fixe des fourchettes dans lesquelles doit être compris le nombre de travaux (ETA) composant un TA ?*

**Position SPV : Favorable**

Commentaire : \_\_\_\_\_

4.4 *Le cas échéant, dans quelles limites fixeriez-vous les nombres minimal et maximal de cette fourchette d'ETA composant un TA ?*

**Position SPV : Minimum : 3 Maximum : 10**

Commentaire : \_\_\_\_\_

## 5. Programme personnalisé

5.1 *Quel degré d'autonomie des établissements scolaires préconiserez-vous en matière de programmes personnalisés ?*

**Position SPV : Faible**

Commentaire : Quels sont les programmes personnalisés mis en place dans les établissements ? Quelles sont les meilleures pratiques ? Avant de limiter et de mettre un cadre, il est urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé.

5.2 *Quelle est votre opinion quant à la fixation de règles communes à l'ensemble des établissements en termes de durée des programmes personnalisés, en référence à l'art. 104 al. 3 LEO ? (« Le programme personnalisé est régulièrement réadapté en fonction de la progression de l'élève. »)*

**Position SPV : Favorable**

5.3 *Dans le cas où de telles règles seraient fixées, dans quelles limites définiriez-vous le rythme de réadaptation d'un programme personnalisé ?*

**Position SPV : Tous les 6 à 12 mois.**

5.4 *Quelle est votre opinion quant au fait que le département produise un document-type pour la mise en place d'un programme personnalisé ?*

**Position SPV : Plutôt favorable**

5.5 *Dans le cas où le département produirait un tel document, quelle est votre opinion quant au caractère de son utilisation ?*

**Position SPV : Sans opinion**

Commentaire concernant les questions 5.4 et 5.5 : Avant même de savoir s'il doit être obligatoire ou non, il faut discuter en amont du programme personnalisé et du document. Ce document doit être négocié avec les associations professionnelles.

5.6 *Si la mise en place de programmes personnalisés devait être limitée à certaines disciplines, laquelle des propositions ci-dessous choisiriez-vous ?*

**Position SPV : Aucune limitation**

5.7 *Quelle est votre opinion quant au fait que l'élève qui a été durablement exempté d'une ou plusieurs disciplines au cours du degré secondaire I (excepté le français et les mathématiques) puisse obtenir le certificat de fin d'études secondaires ? (durablement = plus d'une année)*

**Position SPV : Plutôt favorable**

Commentaire : La branche exemptée doit être notifiée sur le certificat.

5.8 *Si le nombre de disciplines faisant l'objet d'une exemption devait être limité pour permettre l'obtention du certificat de fin d'études secondaires, à combien de disciplines fixeriez-vous cette limite ?*

**Position SPV : 1 discipline**

Commentaire, autre proposition : Les élèves pouvant bénéficier devraient être uniquement les élèves VG avec niveau 1 dans les trois branches (FRA, ALL, MATH) et les primo-arrivants.

## 6. Devoirs à domicile

6.1 *Quel degré d'autonomie des établissements scolaires préconiserez-vous en matière de devoirs à domicile ?*

**Position SPV : Faible**

6.2 *Quelles durées moyennes indicatives préconiserez-vous pour les devoirs à domicile, par cycle ou demi-cycle ? (nombre d'heures par semaine)*

**Position SPV :**

3e et 4e années : Max. 1 heure par semaine

5e et 6e années : Max.2 heures par semaine

7e et 8e années : Max 3 heures par semaine

9e, 10e et 11e années : Max 4 heures par semaine

Rac1, Rac2 : Maximum 4 heures par semaine